**ANNEXE N° 1 : Termes de références de l’évaluation finale du projet « Promotion de la production et de l’utilisation de l’huile de Jatropha comme biocarburant durable au Mali »**

|  |
| --- |
| **Pays: MALI** Termes de référence de l’évaluation à mi-parcours du projet : « Promotion de la production et de l’utilisation de l’huile de jatropha comme biocarburant durable au Mali » 1. **Background**
 |
| Conformément aux politiques et procédures de suivi et d’évaluation du PNUD et du FEM, tous les projets de moyenne ou grande envergure soutenus par le PNUD et financés par le FEM doivent faire l’objet d’une évaluation finale à la fin de la mise en œuvre. Ces termes de référence (TOR) énoncent les attentes d'une évaluation finale (TE) du Projet de « Promotion de la Production et de l’Utilisation de l’Huile de Jatropha comme Biocarburant Durable Mali » (Nº 00081418). |
|  |
| 1. **Objectif et portée**

Le projet a été conçu pour développer et promouvoir un modèle de production et d’utilisation durables du Jatropha comme biocarburant au niveau national. Il vise également à assurer une contribution significative au développement rural par la promotion d’une production décentralisée d’huile de Jatropha et d’un investissement privé respectueux de critères environnementaux, sociaux et de durabilité, tout en créant les conditions pour que la promotion des biocarburants n’entre pas en concurrence avec la production vivrière.**Le projet s’articule autour de cinq (5) composantes principales :****Composante 1** : Développer une stratégie pour l’exploitation de l’huile de Jatropha comme biocarburant durable, basée sur une expérience nationale et régionale ;**Composante 2** : Lever les barrières à l’investissement privé par l’adoption d’un cadre règlementaire approprié ;**Composante 3** : Renforcer les activités de Recherche et Développement pour lever les barrières techniques au développement de la production d’huile de Jatropha à une échelle nationale ;**Composante 4** : Lever les barrières à l’appropriation des acteurs ruraux de la filière Jatropha ;**Composante 5** : Faire la promotion de l’huile de Jatropha comme ressource énergétique nationale de haute qualité.Au plan organisationnel de mise en œuvre, l’Agence Nationale de Développement des Biocarburants (ANADEB) est l’agence d’exécution du projet dont il intègre parfaitement toutes les activités.L’unité de gestion du projet, composée d’un coordinateur et d’une assistante administrative et financière appuie l’ANADEB dans sa mission.Le comité de pilotage, regroupe les acteurs clés de la filière Jatropha (au titre de l’administration, des collectivités territoriales, des sociétés civiles, des partenaires techniques et financiers) ; il est l’instance de décision mise en place pour assurer la supervision et la coordination du processus de mise en œuvre. Placé sous la présidence du Ministre de l’Energie et de l’Eau, il se réunit statutairement une fois par an.L’évaluation finale sera menée conformément aux directives, règles et procédures établies par le PNUD et le FEM comme l’indique les directives d’évaluation du PNUD pour les projets financés par le FEM.  Les objectifs de l’évaluation consistent à apprécier la réalisation des objectifs du projet et à tirer des enseignements qui peuvent améliorer la durabilité des avantages de ce projet et favoriser l’amélioration globale des programmes du PNUD.   1. **Approche et méthode d'évaluation :**

Une approche et une méthode globales pour la réalisation des évaluations finales de projets soutenus par le PNUD et financés par le FEM se sont développées au fil du temps. L’évaluateur doit articuler les efforts d’évaluation autour des critères de pertinence, d’efficacité, d’efficience, de durabilité et d’impact, comme défini et expliqué dans les directives du PNUD pour la réalisation des évaluations finales des projets soutenus par le PNUD et financés par le FEM;   Une série de questions couvrant chacun de ces critères ont été rédigées et sont incluses dans ces termes de référence (remplir l'Annexe C) des termes de référence;L’évaluateur doit modifier, remplir et soumettre ce tableau dans le cadre d’un rapport initial d’évaluation et le joindre au rapport final en annexe;L’évaluation doit fournir des informations factuelles qui sont crédibles, fiables et utiles;L’évaluateur doit adopter une approche participative et consultative garantissant une collaboration étroite avec les homologues du gouvernement, en particulier avec le point focal opérationnel du FEM, le bureau de pays du PNUD, l’équipe chargée du projet, le conseiller technique du PNUD-FEM basé dans la région et les principales parties prenantes;L'évaluateur devrait effectuer une mission sur le terrain sur certains sites dont le choix sera fait par l’Unité de Gestion du projet en collaboration avec le Bureau PNUD/ Mali. Les entretiens auront lieu au minimum avec les partenaires techniques et financiers du projet, les partenaires institutionnels (le département en charge de l’Energie, le Comité de pilotage), les bénéficiaires, les autorités administratives locales et les autorités communales, les services techniques impliqués dans la mise en œuvre du projet, la société civile impliquée et les autres partenaires. (Liste des principales parties prenantes);L’évaluateur passera en revue toutes les sources pertinentes d’information, telles que le descriptif de projet, les rapports de projet, notamment le RAP/RMP et les autres rapports, les révisions budgétaires du projet, l’examen à mi-parcours, les rapports sur l’état d’avancement, les outils de suivi du domaine focal du FEM, les dossiers du projet, les documents stratégiques et juridiques nationaux et tous les autres documents que l’évaluateur juge utiles pour cette évaluation fondée sur les faits. Une liste des documents que l’équipe chargée du projet fournira à l’évaluateur aux fins d’examen est jointe à l’annexe B des présents termes de référence.**Il est attendu du prestataire :****Le résumé et le rapport intermédiaire :**Le consultant présentera un résumé des conclusions de l’évaluation et des recommandations préliminaires lors d’une réunion de débriefing qui sera organisée par le PNUD et l’unité de Pilotage du projet Les feedbacks enregistrés au cours de cette séance serviront à la finalisation du rapport final du projet.  Le chargé de programme et les principales parties prenantes s’assureront que l’évaluation réponde aux critères de qualités requis.Le rapport final de l’évaluation : le consultant soumettra un rapport d’évaluation du projet qui mettra la lumière sur les résultats atteints, les contraintes lors de la mise en œuvre, les leçons apprises et les recommandations en vue d’assurer la pérennisation des résultats obtenus.Le rapport final qui contiendra les commentaires des bénéficiaires sera soumis au PNUD, trois semaines après la fin de la mission d’évaluation. Le consultant suivra la table de matières suivantes.1. **Format du rapport d’évaluation :**

Le titre;La liste des abréviations et des acronymes;La table de matière incluant les annexes;Le résumé exécutif;L’introduction;Le background et le contexte du projet;La description du projet, le cadre des résultats et les facteurs externes qui ont affecté sa mise en œuvre;La méthodologie d’évaluation;Les leçons apprises et les bonnes pratiques;Les recommandations;Les conclusions;Les annexes;Le rapport devra être transmis au PNUD par courrier en version « papier » et «électronique » (3 copies chacune);Lors de la présentation du rapport final d’évaluation, l’évaluateur est également tenu de fournir une « piste d’audit », expliquant en détail la façon dont les commentaires reçus ont (et n’ont pas) été traités dans ledit rapport;Les échelles de notation obligatoires sont inclus dans l'annexe D;Les annexes A, B, C, et D seront remis à l’évaluateur au démarrage de l’évaluation.1. **Compétence de l’évaluateur**
 |
|  |
| 5.1. **Compétences Organisationnelles :**Intégrité en accord avec les valeurs et les normes éthiques de l’ONUFait le plaidoyer pour la vision, la mission, et les buts stratégiques des Nations UniesFlexibilité et une adaptabilité aux aspects culturels, de genre, de religion, de race, de nationalité et d’âge. 5.2. **Compétences Fonctionnelles :**Développement et efficacité opérationnelle ;Capacité d’appuyer l’identification, la formulation, la mise en œuvre des programmes et projets de développement, y compris en contexte instable ;Capacité de communication avec les différents partenaires, agences du SNU, ONG, le gouvernement. 5.3**. Gestion et leadership:**Focalisé sur les résultats ;Répond de manière constructive aux appréciations ;Aborde constamment le travail avec énergie et ponctualité, ainsi qu’avec une attitude positive et constructive ;Démontre de solides compétences en communication orale et écrite ;Démontre une ouverture au changement et la capacité de gérer des situations complexes;5.4. **Compétences Spécifiques :**Compétence en gestion adaptative, telle qu’appliquée dans les changements climatiques ;Compétences analytiques démontrables ;Disponibilité à se déplacer à l’intérieur du Mali dans les régions et zones concernées par le projet. |
| 1. **Composition de l'équipe**

Une équipe de deux consultants indépendants mèneront l’étude d’évaluation - un chef d'équipe, consultant international et un expert national. Les consultants ne doivent pas avoir participé à la préparation du projet, à la formulation et / ou la mise en œuvre (y compris la rédaction du document de projet) et ne devraient pas avoir un conflit d'intérêt avec les activités relatives au projet. **Profil des consultants :** Les consultants doivent avoir les profils et les compétences suivants : Compétence en gestion adaptative, telle qu’appliquée dans les changements climatiques ; Expérience de travail avec le FEM ou les évaluations FEM ; Expérience de travail dans des domaines techniques concernés pendant au moins 10 ans; Compréhension manifeste des questions liées au genre et expérience dans l'évaluation de sensibilisation et analyse du genre ; Excellentes aptitudes à la communication ; Compétences analytiques démontrables ; L'évaluation des projets / et les expériences au sein du système des Nations Unies seront considérées comme un atout ; Disponibilité à se déplacer à l’intérieur du Mali dans les régions et zones concernées par le projet. Expérience de travail dans des domaines techniques concernés pendant au moins 10 ans dont cinq ans minimums d'expérience professionnelle pertinente ;Expérience de travail avec le FEM ou les évaluations du FEM ;Expérience de travail dans des domaines techniques concernés pendant au moins 10 ans;Une connaissance du PNUD et du FEM ;Une expérience antérieure avec les méthodologies de suivi et d’évaluation axées sur les résultats ;Des connaissances techniques dans les domaines focaux ciblés ; et (des connaissances supplémentaires en fonction des particularités des projets).**Pour le Consultant International** :Un diplôme d’au moins Master en en Agro économie, foresterie ou tout autre domaine connexe ; une expérience dans les domaines des énergies renouvelables, de la bioénergie et autres domaines connexes est atout majeur; Capacité de rédaction attestée selon les standards internationaux, les plus élevés ; une bonne maîtrise du Français est exigée ; **Pour le consultant national :** Un diplôme d’au moins Master en foresterie ou en Agro foresterie une bonne connaissance en bioénergie ou énergies renouvelables, de la politique énergétique du Mali, des stratégies nationales des biocarburants et des énergies renouvelables est atout majeur. une bonne maîtrise du Français ; Les deux consultants devront se familiariser en détail avec le projet en prenant connaissance des documents pertinents avant le démarrage de la mission et les voyages de terrain. 1. **Chronogramme de la mission**

Les candidats retenus présenteront dans leurs offres un chronogramme qu’ils harmoniseront ensemble au début du démarrage de la mission. Ce chronogramme sera soumis à l’appréciation de l’Unité de gestion du projet et au PNUD/Mali. 1. **Durée et démarrage de la mission**

La durée de la mission est de Huit (8) semaines à partir de la date de signature du contrat y compris le temps de traduction en anglais du rapport final. L’évaluation devra démarrer en octobre 2016. |